



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Département

Centre

Grade

<p>Attestation du chef de centre Pour le dossier de candidature SPV saisonnier</p>

Je soussigné, chef de centre ou de corps départemental des sapeurs-pompiers de, atteste que est sapeur-pompier volontaire.

L'autorise à contracter un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier au sein du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Hérault et certifie qu'il est à jour de ses formations et recyclages ainsi que de sa visite médicale d'aptitude.

Fait à Cachet et signature du chef de centre ou du corps départemental

Le